

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2011 A 19 H**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
réuni sous la Présidence de
M. Philippe TARILLON, Président**

DESIGNE un secrétaire de séance : M. PERTUY Thomas (Knutange).

ADOPTE le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 22 septembre 2011

APPROUVE la rédaction de la compétence facultative « Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche » telle que proposée, **APPROUVE** les modifications des statuts de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch tels que proposés, **AUTORISE** le Président ou son représentant à engager les démarches auprès de M. le Préfet afin que chacun des six EPCI puisse exercer cette compétence simultanément lors de la dissolution effective du Syndicat Intercommunal et **DEMANDE** au Président ou à son représentant de notifier la présente délibération et ses annexes aux maires de chaque commune membre.

ELIT deux membres suppléants à la commission d'appel d'offres.

EST INFORME sur les vols et dégradations subis par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch entre le 1^{er} janvier et le 17 octobre 2011.

ACCEPTE la cession d'une surface de 2 800 m² environ (arpentage à effectuer) à PEM Industrie ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée mais dont elle restera solidaire et dont la candidature doit être agréée par SEBL, l'aménageur de la ZAC, **ACCEPTE** que la CAVF cède dans les mêmes conditions ladite parcelle en cas de substitution à SEBL dans le cadre de la clôture de la concession d'aménagement relative à la ZAC Sainte-Agathe, **FIXE** la cession au prix bilan de 17,25 € HT/m² hors TVA à la charge de l'acquéreur et **ACCORDE** un abaissement de prix de terrain justifié par la poindre qualité des sols, à hauteur de 5,25 € HT/m² appliquée à 2 800 m² environ.

AUTORISE l'acquisition des terrains listés en annexe du présent rapport appartenant à SEBL au profit de la Communauté de Val de Fensch, au prix de 9,96 € le m², sous réserve des arpentages et inscriptions d'actes en cours de publication au cadastre et au Livre foncier, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'acte de vente, à accomplir toutes les démarches nécessaires pour formaliser le transfert de propriété, à établir la liste définitive des parcelles avec les références cadastrales exactes tenant compte des arpentages en cours et arrêter le prix définitif total en référence aux surfaces totales cédées et **AUTORISE** le Président ou son représentant à effectuer toutes les opérations comptables y relatives.

VOTE un acompte sur subvention 2012 de quinze mille euros à l'Amicale du Personnel de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, en l'attente du vote du budget primitif 2012.

DECIDE de reverser aux communes d'Algrange et Serémange-Erzange un fonds de concours.

VOTE la décision modificative n° 4 du budget principal qui s'équilibre en dépenses et en recettes et **VOTE** la décision modificative n° 3 du budget annexe de la gestion immobilière qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

ACCEPTE l'admission en non-valeurs au titre du budget principal la somme de 7 063,52 € et au titre du budget annexe Gestion Immobilière la somme de 13 289,54 €.

ADOPTE le décompte de résiliation du marché de maîtrise d'œuvre n° 2009-04-004 « Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de sauvegarde de la copropriété « les Tilleuls » à Uckange », **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ledit décompte et toutes les pièces y afférentes, **VERSE** l'indemnité de résiliation de 2 046,24 € à répartir entre les cotraitants, selon la répartition indiquée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à procéder à la résiliation du marché n° 2009-09-004.

APPROUVE la demande de subvention de l'association Union Sportive de Boxe de Fameck pour l'organisation de la rencontre France/Turquie juniors, **ACCORDE** une subvention à l'association Union Sportive de Boxe de Fameck à hauteur de 3 500 € pour l'organisation de la rencontre France/Turquie juniors sous réserve que la commune concernée donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

APPROUVE la demande de subvention de l'association Val de Fensch marathon pour l'organisation de la manifestation Semi-Marathon du Val de Fensch, **ACCORDE** une subvention de 12 500 € pour l'organisation de la manifestation Semi-marathon du Val de Fensch, sous réserve que les communes concernées donnent leur autorisation pour l'organisation de cette manifestation sur leur territoire, **APPROUVE** la convention telle que présentée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

APPROUVE la demande de subvention de l'association Foc Athlétisme pour l'organisation de la manifestation CROSS des castors, **ACCORDE** une subvention de 3 000 € pour l'organisation de la manifestation CROSS des castors et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Les rapports concernant

- La convention de la caisse des dépôts et consignations pour le cofinancement de l'ingénierie du projet de la copropriété du 17 avenue des tilleuls à Uckange
- L'avenant à la convention de la Caisse des dépôts et consignations pour le cofinancement de l'ingénierie du projet de la copropriété du 17 avenue des tilleuls à Uckange
- La convention pluriannuelle ANRU pour le traitement de la copropriété des tilleuls dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier ouest d'Uckange

sont reportés et examinés au prochain conseil de communauté le 15 décembre prochain.

ADOPTE la motion relative à la situation d'ALPHA SANTE et l'hôpital d'Hayange.

DECIDE la gratuité d'accès au parc du haut-fourneau U4 samedi 17 décembre 2011 pour la journée événement en écho avec la dernière coulée de l'usine qui a eu lieu 20 ans auparavant et qui a marqué la fermeture définitive de l'usine d'Uckange.

o o o o o

Le Président informe l'assemblée des décisions prises par le bureau réuni les 9 mai et 29 août 2011 conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du Conseil de Communauté du 1^{er} avril 2010 :

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2011

Décision n° 41-2011 : **DONNE** son accord sur le remboursement des frais de nuitée, de transport et de restauration du directeur des finances pour la participation à la 22^{ème} convention nationale de l'Intercommunalité organisée par l'ADCF.

Décision n° 42-2011 : **APPROUVE** le plan de financement relatif aux travaux d'aménagement d'un arrêt de bus sur le parc d'activités La Feltière, **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès du SMITU, **ACCEPTÉ** de prendre en charge le financement de la prestation à

défaut de l'octroi de tout ou partie de la subvention sollicitée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces y relatives et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Décision n° 43-2011 : **APPROUVE** le plan de financement du bâtiment relais du parc d'activités de La Feltière, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à la réalisation des travaux, **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional et de l'État et **ACCEPTE** de prendre en charge le financement du bâtiment, à défaut, de l'octroi de tout ou partie des subventions.

Décision n° 44-2011 : **APPROUVE** la demande de subvention du club « Uckange Evolution Palmes », **ALLOUE** une subvention de 3 500 € au club « Uckange Evolution Palmes » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Décision n° 45-2011 : **PREND** en charge les frais de communication à hauteur d'un montant maximum de 1 300 € dans le cadre d'un partenariat avec l'association Fensch Moselle pour l'organisation du championnat de France de marche du 50 Km Hommes et du critérium d'automne du 20 Km Femmes du 9 octobre 2011.

Décision n° 46-2011 : **APPROUVE** la participation financière de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch au FSL (Fonds de solidarité pour le logement) d'un montant de 0,30 € par habitant pour l'année 2011, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à la participation financière au FSL pour l'année 2011 avec le Conseil général de la Moselle et **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la somme de 20 684,10 € au Conseil général de la Moselle pour le financement du FSL au titre de l'année 2011.

Décision n° 47-2011 : **DONNE** son accord sur les trois dossiers présentés dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) « Habitat dégradé » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser les bonifications correspondantes et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Décision n° 48-2011 : **DONNE** son accord sur le remboursement des frais de nuitée de M. DESINDES pour la participation à une formation à La Rochelle du 24 au 26 août 2011.

o o o o o

Le Président informe l'assemblée des décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du Conseil de Communauté :

DECISION N° 2011-165 16 septembre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat conclu avec La Poste s'engageant à retourner à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch l'ensemble des enveloppes T, dans le cadre d'une enquête de satisfaction sur les composteurs.

DECISION N° 2011-166 16 septembre 2011

DECIDE : d'accepter l'avenant ayant pour objet l'application au contrat avec La poste (décision précédente) des dispositions du code des marchés publics relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

DECISION N° 2011-167 19 septembre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat de reprise option filières verre avec la société O-I Manufacturing à Villeurbanne.

DECISION N° 2011-168 19 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de contrat définissant l'intervention de la société HEXAGONE pour assurer la maintenance en bon état de fonctionnement des robots aspirateurs affectés aux piscines de Florange, Hayange et Serémange-Erzange.

DECISION N° 2011-169 19 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société VICQ Consultants pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la rédaction du schéma directeur des systèmes d'information de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2011-170 20 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la note d'honoraires de maître ECKERT pour une requête auprès du Tribunal d'instance de Metz.

DECISION N° 2011-171 20 septembre 2011

DECIDE : d'accepter l'avenant de régularisation du contrat flotte automobile entre la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et GROUPAMA.

DECISION N° 2011-172 20 septembre 2011

DECIDE : d'accepter l'avenant de régularisation du contrat flotte automobile « mission collaborateurs » entre la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et GROUPAMA.

DECISION N° 2011-173 20 septembre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat de reprise option filière plastique avec la société VALORPLAST à Puteaux.

DECISION N° 2011-174 20 septembre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat de reprise option fédération pour l'acier, l'aluminium et papiers-cartons avec la société Sita Lorraine.

DECISION N° 2011-175 21 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société Lorraine Cars Géron pour le transport des écoles primaires et maternelles d'Uckange et de Nilvange vers les piscines communautaires du Val de Fensch.

DECISION N° 2011-176 23 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la convention de transport « J 44 » de la société TRANS FENSCH concernant le déplacement des élèves de la section sportive du collège Hurlevent de Hayange vers la piscine communautaire de Serémange-Erzange.

DECISION N° 2011-177 26 septembre 2011

DECIDE : d'accepter la modification de l'article 1^{er} de la décision n° 2011-143.

DECISION N° 2011-178 6 octobre 2011

DECIDE : d'accepter l'avenant n° 1 de prise en compte des modifications des prestations décrites dans le cahier des clauses techniques particulières et le bordereau des prix – détail estimatif fourni par le prestataire au vu des besoins évolutifs des supports de communication.

DECISION N° 2011-179 12 octobre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat de recherche d'optimisation des dépenses dans le domaine des charges sociales et taxes assises sur les salaires entre la société CTR et la Communauté d'agglomération du Val de Fensch pour une durée de deux ans.

DECISION N° 2011-180 13 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition du cabinet conseil Lexis pour la réalisation d'un diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance élargi aux thématiques transversales notamment celles du C.U.C.S. sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2011-181 17 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la prise en charge des vaccins contre la grippe ainsi que des frais s'y rapportant.

DECISION N° 2011-182 24 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la convention définissant les modalités d'accès aux déchèteries communautaires pour l'HACIENDA.

DECISION N° 2011-183 26 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la convention de salage et de déneigement des voiries de la ZAC La feltière et de la ZAC Sainte-Agathe durant la période hivernale par les services techniques de la ville de Fameck.

DECISION N° 2011-184 26 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la convention de salage et de déneigement des voiries de la ZAC Sainte-Agathe et de la ZAC Les Vieilles Vignes durant la période hivernale par les services techniques de la ville de Florange.

DECISION N° 2011-185 26 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de financement de Dexia Crédit local d'un emprunt nécessaire pour le financement de la construction d'une scène des musiques actuelles à Nilvange.

DECISION N° 2011-186 2 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société SETHY pour l'entretien des berges de la Fensch, du ruisseau de Marspich et du ruisseau des Ecrevisses.

DECISION N° 2011-187 3 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société SMACL pour l'assurance des caméras de vidéosurveillance et la borne d'alimentation électrique pour véhicules électriques du parking de covoiturage sis ZAC Sainte Agathe à Fameck.

DECISION N° 2011-188 28 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la convention de salage et de déneigement des voiries, l'impasse et de l'aire d'accueil Lola Flores durant la période hivernale par les services techniques de la ville de Nilvange.

DECISION N° 2011-189 28 octobre 2011

DECIDE : d'accepter la convention de salage et de déneigement des voiries du Parc de la Rotonde durant la période hivernale par les services techniques de la ville de Knutange.

DECISION N° 2011-190 7 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société BUROLOR pour la fourniture de prestations de maintenance concernant des photocopieurs numériques.

DECISION N° 2011-191 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société SITA LORRAINE pour la réalisation de la prestation de services en vue de la collecte des ordures ménagères et des déchets valorisables sur l'ensemble du territoire communautaire.

DECISION N° 2011-192 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société CITROEN DM AUTOS pour la fourniture de trois véhicules utilitaires.

DECISION N° 2011-193 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société AUTO CONTACT pour la fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgon tôle avec hayon élévateur arrière.

DECISION N° 2011-194 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société CITROEN DM AUTOS SAS pour la fourniture de trois véhicules particuliers.

DECISION N° 2011-195 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société Thionville VI SAS RENAULT TRUCKS pour la fourniture d'un châssis porteur poids lourd destiné à être équipé en benne pour la collecte des ordures ménagères.

DECISION N° 2011-196 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société FAUN ENVIRONNEMENT pour la fourniture et pose sur châssis porteur poids lourd d'une benne destinée à la collecte des ordures ménagères équipée d'un basculeur de conteneur automatique.

DECISION N° 2011-197 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société DAF LEFEVRE LORRAINE pour la fourniture d'un châssis porteur poids lourd destiné à être équipé en polybenne avec bras de levage à potence coulissante.

DECISION N° 2011-198 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter l'offre de la société MANU LORRAINE SAS pour la fourniture et pose sur châssis porteur poids lourd d'un équipement en polybenne avec bras de levage à potence coulissante.

DECISION N° 2011-199 9 novembre 2011

DECIDE : d'accepter le contrat de vérification des systèmes anti-intrusion définissant les interventions de la société SERVIATEC pour un contrat de vérification des systèmes anti-intrusion pour les piscines de Serémange-Erzange et Florange.

DECISION N° 2011-200 10 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la vente du véhicule Peugeot 107 Trendy, au Citroën DM Autos, Thionville dans le cadre de leur offre de reprise du véhicule.

DECISION N° 2011-201 10 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la vente du véhicule Citroën Berlingo à M. Guillaume VILLEMORTI.

DECISION N° 2011-202 10 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la proposition de la société CEP pour les travaux de création d'une rampe pour personnes handicapées et le remplacement des marches de l'entrée principale au Temple protestant de Nilvange.

DECISION N° 2011-203 14 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la reconduction de la convention de maintenance du logiciel « A2F observatoire fiscal » pour l'année 2012, en contrepartie des conditions financières énoncées dans ledit contrat.

DECISION N° 2011-204 14 novembre 2011

DECIDE : d'accepter la reconduction de la convention d'abonnement annuel du logiciel « Repères, observatoire financier territorial » pour l'année 2012, en contrepartie des conditions financières énoncées dans ledit contrat.

DECIDE : d'accepter l'offre du groupement solidaire composé de la société CITEC Environnement S.A. pour la fourniture, le transport et la pose de conteneurs enterrés et de la société EUROVIA Lorraine pour les travaux de génie civil correspondants.

DECIDE : d'accepter le contrat de télésurveillance de l'hôtel de communauté, du bâtiment Fillod et du dépôt de Uckange, définissant les prestations de la société SURVEIL.

o o o o o

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H10

HAYANGE, le 29 novembre 2011
Le Président,

Philippe TARILLON

Etaient présents : Mmes CHINI DESMOULINS, HOFER, KOCEVAR, LEGRAND, MIDON, MULLER, POJER, et WAX

MM. ARNOULD, BEAUQUEL, CAYUELA, CERBAI Joël, CORAZZA, CORVISIER, FLAMME, GORI, GREINER, GULINO, HEYERT, HILBERT, JURCZAK, KHALDI, LARCHER, LIEBGOTT, LOGNON, MAROCHINI, MEDVES, MONTI, MORENA, PERON, PERTUY, PIERRAT, PRISCAL QUINQUETON, RAINERI, RENAUD, SCHAAF, SCHWARTZ, STEINER et TARILLON

M. GREINER arrive à 19H10 pendant la prise de parole de M. LIEBGOTT et participe à toutes les délibérations.

M. PERON arrive à 19H20 pendant la prise de parole de M. LIEBGOTT et participe à toutes les délibérations.

Mme HOFER arrive à 19H40 après le discours du Président, reprend la procuration donnée à Mme MULLER et participe à toutes les délibérations.

Mle POJER arrive à 19H45 et participe à la délibération n° 2011-109 et suivantes.

M. KHALDI arrive à 20H05 pendant la délibération n° 2011-114, participe à cette délibération et aux délibérations suivantes.

Etaient absents : Mmes DEGUILLAUME, LEGLOIS et MANCHETTE

Etait absent excusé : M. DERDAB,

Etaient absents excusés mais ayant donné procuration : Mmes AQUE, FICARRA, TORRI, IORIO et WALDUNG, MM. BERNHARDT, CERBAI Fabrice, DAVID, DESINDES, DEUTSCH, LEONARDI, MARICHY et MUSCHIATI.